



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

Direction
départementale
des territoires
et de la mer
du Var

MAIRIE DE ST MAXIMIN
Reçu le

19 NOV. 2018

Service aménagement durable

N° D'ARRIVEE :12543.....

Toulon, le

14 NOV. 2018

Bureau territorial et aménagement

TRANSMIS A : Com. Equ. et Terr.

*Commission départementale de
préservation des espaces naturels,
agricoles et forestiers (CDPENAF)*

POUR INFO :URB.A.....

Le préfet
à

Affaire suivie par :

Monique Laot

Téléphone 04 94 46 80 86

Fax 04 94 46 80 08

Courriel : ddtm-cdcea@var.gouv.fr

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville

83470 SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME

Objet : Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du Var du 31 octobre 2018 – projet de modification n° 4 du PLU

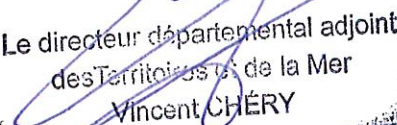
La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du Var, en date du 31 octobre 2018, a examiné le projet de modification n° 4 du PLU de votre commune.

La commission émet un avis favorable avec les réserves suivantes au projet tel que présenté :

- modifier le règlement des zones A et N :

- en précisant que pour chaque nouvelle construction à usage de logement, ou chaque extension de construction à usage de logement, au contact de parcelles cultivées, une haie anti dérive devra être implantée ;
- en remettant à jour l'annexe précisant les critères de définition de l'exploitation agricole

Pour le Préfet et par délégation,


Le directeur départemental adjoint
des Territoires et de la Mer
Vincent CHÉRY

Adresse postale : Préfecture du Var - DDTM - Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX

Accueil du public DDTM : 244 avenue de l'Infanterie de Marine à Toulon

Téléphone 04 94 46 83 83 - Fax 04 94 46 32 50 - Courriel ddtm@var.gouv.fr

www.var.gouv.fr